



BILAN DE COMPETENCES

PUBLIC CIBLE

Tout public :

- Salariés
- Fonctionnaires
- Indépendants
- Demandeur d'emploi

PRE REQUIS Aucun

PARTICIPANT 1 participant

DUREE 24 heures

PRIX 1 900 €

FINANCEMENTS POSSIBLES :

- CPF (Compte Personnel de Formation) : en cours
- Entreprise (Plan de Développement des Compétences)
- Particulier (autofinancement)

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles R6313-4 à R6313-8

OBJECTIFS

La démarche du bilan de compétences s'inscrit autour de 3 principaux objectifs:

- Identifier ses intérêts professionnels, ses valeurs et motivations
- Analyser ses compétences professionnelles et personnelles - Identifier leur transférabilité
- Définir et construire un projet professionnel réaliste et réalisable

CONTENU

3 phases :

- Phase préliminaire fondée sur l'analyse de la demande du bénéficiaire
- Phase d'investigation : analyse des résultats des différents outils utilisés; ceux-ci étant choisis en fonction de la demande et des objectifs visés
- Phase de conclusion : définition du(des) projet(s) réaliste(s) et réalisable(s); définition du plan d'actions associé

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Entretiens de face-à-face, entretiens semi directifs
- Questionnaire d'intérêts, motivations, valeurs professionnels
- Inventaire de personnalité
- Grille de compétences
- Tests d'aptitudes cognitives

MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire de satisfaction
- Remise d'une synthèse
- Délivrance d'un Certificat de Réalisation

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Un entretien de suivi sera réalisé à 6 mois pour faire le point sur l'avancé du(des) projet(s)